

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00291 Numéro SIREN : 751 372 350 Nom ou dénomination : CROC TOUT

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2023 sous le numéro de dépôt 15770

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 23 OCT. 2023 Numéro: 15770

CROC TOUT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 avenue Serge Dassault,
91100 CORBEIL ESSONNES
751 372 350 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -109 467,26 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -109 467,26 euros

Report à nouveau antérieur : -794 705,20 euros

Au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -904 172,46 euros

Compte tenu de l'affectation du résultat, les capitaux propres s'élèvent à - 894 172,46 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

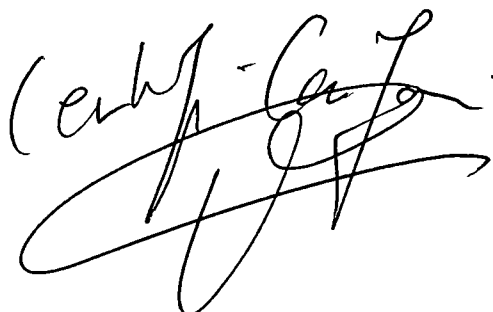
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

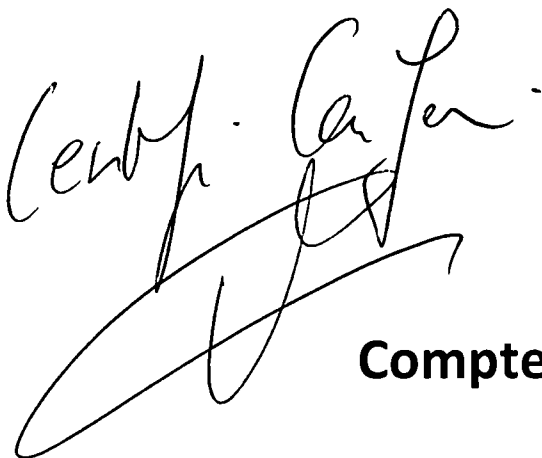
« Certifié conforme »

Le Président

Claude Franck QUATTRUCCI



CROC-TOUT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL-ESSONNES
751 372 350 RCE EVRY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cécile Carlier', is written over a large, stylized, handwritten 'X' or checkmark.

Comptes annuels

Et Annexes

De l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	25 299	24 742	557	338
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	376 603	321 739	54 863	77 595
Autres immobilisations corporelles	2 869 174	2 430 398	438 776	711 920
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	31 421		31 421	
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 302 496	2 776 879	525 617	789 852
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	2 728		2 728	5 274
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	680 217		680 217	607 851
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	188 655	492	188 162	181 583
Autres créances	540 940		540 940	232 383
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	144 607		144 607	107 848
Charges constatées d'avance (3)	10 177		10 177	10 911
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 567 324	492	1 566 832	1 145 850
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 869 820	2 777 371	2 092 449	1 935 702
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-794 705	-695 702
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-109 467	-99 003
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-894 172	-784 705
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	77 000	15 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	77 000	15 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	212 252	144 782
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 062 699	1 013 852
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 309	1 255 054
Dettes fiscales et sociales	243 017	195 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 479	10 337
Autres dettes	87 864	85 719
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 909 622	2 705 408
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 092 449	1 935 702
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 150 170	1 099 398
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 759 451	1 606 009
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	212 252	144 782
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	10 426 204		10 426 204	11 092 199
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 913		3 913	148 997
Chiffre d'affaires net	10 430 118		10 430 118	11 241 195
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				5 953
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			20 710	37 703
Autres produits			1 032	1 912
Total produits d'exploitation (I)			10 451 859	11 286 763
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 693 384	8 202 783
Variations de stock			-72 366	-37 646
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 648	31 436
Variations de stock			2 546	140
Autres achats et charges externes (a)			1 100 544	1 326 700
Impôts, taxes et versements assimilés			103 032	99 640
Salaires et traitements			1 012 803	1 079 166
Charges sociales			329 597	363 511
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			303 712	310 307
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			492	321
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			77 000	15 000
Autres charges			2 603	5 141
Total charges d'exploitation (II)			10 580 995	11 396 498
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			-129 136	-109 735
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				1 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			774	745
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			774	1 745
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			27 354	12 372
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			27 354	12 372
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			-26 581	-10 627
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			-155 716	-120 362

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 501	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 501	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		4 833
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		4 833
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 501	-4 833
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-44 748	-26 192
Total des produits (I+III+V+VII)	10 454 134	11 288 508
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 563 601	11 387 511
BENEFICE OU PERTE	-109 467	-99 003
(a) Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier	79 113	77 609
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		1 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	25 772	11 300

ETATS FINANCIERS

2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CROC TOUT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 092 449 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 109 467 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 555	744		25 299
Immobilisations incorporelles	24 555	744		25 299
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	376 603			376 603
– Installations générales, agencements aménagements divers	2 676 631			2 676 631
– Matériel de transport	12 500			12 500
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 731	7 312		180 043
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		31 421		31 421
Immobilisations corporelles	3 238 465	38 733		3 277 197
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 263 019	39 477		3 302 496

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit .

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	744	38 733		39 477
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	744	38 733		39 477
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 217	525		24 742
Immobilisations incorporelles	24 217	525		24 742
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	299 008	22 732		321 739
– Installations générales, agencements aménagement divers	2 002 285	263 305		2 265 590
– Matériel de transport	9 879	2 621		12 500
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 779	14 529		152 308
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 448 950	303 187		2 752 137
ACTIF IMMOBILISE	2 473 167	303 712		2 776 879

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 739 772 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	188 655	188 655	
Autres	540 940	540 940	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 177	10 177	
Total	739 772	739 772	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 560
RRR A OBTENIR	243 965
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	342
Total	246 867

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie

	Montant
Créances clients	492
TOTAL	492

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	15 000	77 000	15 000		77 000
Total	15 000	77 000	15 000		77 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation		77 000	15 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 909 622 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	212 252	212 252		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 309	1 257 309		
Dettes fiscales et sociales	243 017	243 017		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 479	46 479		
Autres dettes (**)	1 150 564	393	1 150 170	
Produits constatés d'avance				
Total	2 909 622	1 759 451	1 150 170	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 062 699			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	97 095
INTERETS COURUS A PAYER	1 949
CONGES A PAYER	78 249
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	25 059
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	896
ORGANIC TASCOM A PAYER	26 415
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	7 325
Total	236 988

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	10 177		
Total	10 177		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 350 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 32 personnes dont 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	26	
Ouvriers		
Total	32	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CAUTION SOLIDAIRE DE LA SOCIETE ALPHAPRIM	156 000
Avals et cautions	156 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	73 040
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	229 040
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 162	260 695	311 857
Cumul exercices antérieurs			14 772	160 679	175 451
Dotations de l'exercice			12 135	66 886	79 021
Amortissements			26 907	227 565	254 472
Cumul exercices antérieurs			20 807	154 004	174 811
Exercice			14 966	64 148	79 113
Redevances payées			35 773	218 152	253 925
A un an au plus			14 966	53 712	68 677
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 853		1 853
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			16 819	53 712	70 530
A un an au plus				1 998	1 998
A plus d'un an et cinq ans au plus			512		512
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			512	1 998	2 510
Montant pris en charge dans l'exercice			12 135	66 979	79 113

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 32 165 euros

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

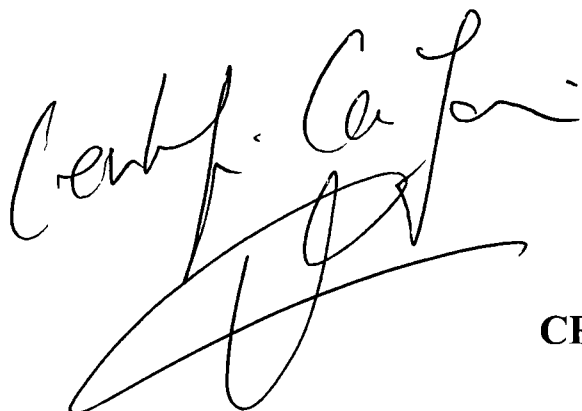
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AA - Autres éléments significatifs

VAL AUDIT

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



CROC TOUT

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros

Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL ESSONNES

R.C.S. EVRY 751 372 350

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

- SUR LES COMPTES ANNUELS**
- SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

VAL AUDIT . Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de PARIS.

Siège social : 122, rue Lauriston - 75116 PARIS . Tél : 01 47 27 26 68 - Courriel : valaudit@valaudit.com.
S.A.R.L. au capital de 55.000 € - Siren 391 055 290 - RCS PARIS - APE 6920Z.

CROC TOUT

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros

Siège social : 24, avenue Serge Dassault
91100 CORBEIL ESSONNES

R.C.S. EVRY 751 372 350

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

CROC TOUT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CROC TOUT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 mai 2023.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line.

Bernard BLIAH
Mandataire social